

ACTION URGENTE

ÉGYPTE. UNE ÉMINENTE AVOCATE SPÉCIALISTE DES DROITS HUMAINS EST EN DÉTENTION

Le 22 septembre 2019, des membres des forces de sécurité en tenue civile ont arrêté Mahienour el Masry, éminente avocate spécialiste des droits humains et militante, et l'ont fait monter dans un minivan, alors qu'elle quittait le bâtiment des services du procureur général de la sûreté de l'État, à Alexandrie. Un procureur de ces services l'a ensuite interrogée au sujet de charges dénuées de fondement (« assistance à un groupe terroriste » et « diffusion de fausses nouvelles », notamment) dans le cadre d'une affaire liée aux manifestations antigouvernementales de mars 2019. Le procureur a ordonné son placement en détention pour une durée de 15 jours dans la prison pour femmes d'Al Qanater, dans l'attente des résultats d'une enquête.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

*Procureur général
Hamada al-Sawi
Office of the Public Prosecutor
Madinat al-Rehab
Cairo, Égypte
Fax : +202 2577 4716*

Monsieur le Procureur général,

*Le 22 septembre 2019, vers 19 heures, des hommes en tenue civile ont arrêté **Mahienour el Masry**, avocate spécialiste des droits humains, dans le bâtiment des services du procureur général de la sûreté de l'État, à Alexandrie, et l'ont fait monter à bord d'un minivan qui est parti pour un lieu non révélé. Mahienour el Masry se trouvait dans ces locaux pour suivre l'enquête menée sur les personnes arrêtées à la suite de manifestations ayant éclaté les 20 et 21 septembre, appelant à la démission du président Abdel Fattah al Sissi. Le 23 septembre 2019, un procureur de ces services a interrogé Mahienour el Masry, puis a ordonné son placement en détention pour 15 jours dans la prison pour femmes d'Al Qanater, dans l'attente des résultats de l'enquête menée dans le cadre de l'affaire n° 488 de 2019, liée aux manifestations antigouvernementales de mars 2019. Mahienour el Masry est inculpée d'« assistance à un groupe terroriste », de « diffusion de fausses nouvelles » et d'« utilisation d'un réseau social pour diffuser de fausses rumeurs ».*

La détention de Mahienour el Masry intervient alors que l'Égypte connaît sa plus forte vague de répression depuis le début de la présidence d'Abdel Fattah al Sissi. Plus de 2 300 personnes ont été arrêtées en lien avec les manifestations des 20 et 21 septembre 2019 appelant à la démission du président al Sissi.

Amnesty International considère que Mahienour el Masry est une militante des droits humains et une prisonnière d'opinion, détenue uniquement en raison des activités pacifiques qu'elle mène pour défendre des victimes de violations des droits humains.

En conséquence, je vous prie instamment de veiller à ce que Mahienour el Masry soit libérée immédiatement et sans condition. Je vous engage également à veiller à ce que, en attendant sa libération, elle puisse consulter ses avocats et voir ses proches, et soit protégée contre la torture et les autres formes de mauvais traitements. Enfin, j'appelle les autorités égyptiennes à libérer immédiatement toutes les personnes détenues uniquement pour avoir exercé pacifiquement leurs droits aux libertés d'expression et de réunion.

Veillez agréer, Monsieur le Procureur général, l'expression de ma haute considération,

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



COMPLEMENT D'INFORMATION

Les 20 et 21 septembre 2019, des manifestations éparses ont éclaté dans plusieurs villes d'Égypte, réclamant la démission du président Abdel Fattah al Sissi. Ces manifestations auraient été déclenchées par des allégations de corruption formulées par un entrepreneur et ancien prestataire de l'armée égyptienne, Mohamad Ali, qui a accusé des chefs militaires et le président d'avoir dilapidé des fonds publics en faisant construire des propriétés de luxe. Amnesty International a recensé directement 76 arrestations liées aux manifestations entre le 20 et le 29 septembre dans six villes. Des avocats spécialistes des droits humains travaillant avec des organisations telles que le Centre égyptien pour les droits économiques et sociaux et la Commission égyptienne des droits et des libertés ont répertorié au moins [2 300 arrestations](#) à ce jour. D'après ces avocats, de très nombreuses personnes arrêtées ont été relâchées sans avoir été interrogées, mais beaucoup d'autres comparaissent encore devant des procureurs. Cette vague d'arrestations a touché des journalistes, des avocats spécialistes des droits humains, des militant.es, des manifestant.es et des personnalités politiques, le but étant de faire taire les voix critiques et de décourager la tenue de nouvelles manifestations. De plus, les autorités ont ajouté les sites de la BBC et d'Al Hurra TV sur la liste des 513 sites Internet déjà bloqués en Égypte, et ont suspendu des applications de messagerie en ligne pour empêcher la tenue d'autres manifestations.

Mahienour el Masry est une éminente avocate spécialiste des droits humains qui exerce à Alexandrie, où elle joue un rôle de premier plan dans la défense des droits des travailleurs et travailleuses, des femmes et des personnes réfugiées. En 2014, alors qu'elle était détenue pour avoir exercé son droit à la liberté de réunion, elle a reçu le Prix international des droits de l'homme Ludovic-Trarieux, décerné chaque année à un avocat qui défend le respect des droits fondamentaux.

En février 2015, Mahienour el Masry a été condamnée à deux années d'emprisonnement. Le 11 mai 2015, la cour d'appel a ramené cette peine à un an et trois mois d'emprisonnement. Mahienour el Masry a été déclarée coupable d'avoir « manifesté sans autorisation », « détérioré des biens de la police », « attaqué les forces de sécurité » et « menacé la sécurité publique », des charges liées à sa participation, le 29 mars 2013, à une manifestation organisée devant le poste de police d'al Raml, à Alexandrie. Il s'agissait d'un rassemblement de solidarité envers des avocats détenus et interrogés dans ce poste de police et qui avaient accusé des policiers de les avoir agressés verbalement et physiquement. Le 13 août 2016, Mahienour El Masry a été remise en liberté, après avoir purgé sa peine d'emprisonnement d'un an et trois mois.

Le 14 juin 2016, Mahienour el Masry, Moataseem Medhat et les militants Asmaa Naeem, Walee el Amry et Ziad Abu el Fadl ont pris part à une action de protestation à Alexandrie contre la décision du gouvernement égyptien de faire passer les îles de Tiran et de Sanafir sous le contrôle de l'Arabie saoudite. Le 18 novembre 2017, le tribunal correctionnel de Montazah, à Alexandrie, a ordonné le placement en détention de Mahienour el Masry et de Moataseem Medhat jusqu'à ce qu'une décision sur leur cas ait été rendue, en décembre. Le 30 décembre 2017, ce même tribunal a condamné Mahienour el Masry et Moataseem Medhat à deux ans de prison pour « participation à une manifestation non autorisée » et « démonstration de force ». Le tribunal a par ailleurs condamné par contumace les trois autres militants à trois ans de prison. Le 13 janvier 2018, la cour d'appel de Montazah a relaxé Mahienour el Masry et Moataseem Medhat.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : arabe ou anglais

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 20 NOVEMBRE 2019.

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM A UTILISER : Mahienour el Masry (elle)